

Présentation

L'environnement et les ressources naturelles sont des enjeux de portée mondiale, dépassant les frontières et nécessitant une coopération multinationale. Les lois sur la protection de l'environnement évoluent sans cesse, les pays industrialisés comme les pays en développement cherchant à minimiser l'impact de la mondialisation sur les milieux naturels et la santé publique. Les sociétés qui exercent leurs activités dans plusieurs pays ont besoin de l'appui d'avocats dont le savoir-faire ne connaît pas de frontières.

L'environnement est notre métier, qu'il s'agisse de développement de projet, d'études d'impacts, d'autorisations administratives, de changements climatiques, d'analyse du cycle de vie des produits, de due diligence ou de gestion des risques. Quel que soit votre secteur d'activité, Dentons est à l'écoute de tous vos besoins en matière d'environnement.

Nos avocats vous accompagnent dans la mise en conformité de vos pratiques avec la réglementation et les normes en évolution autour du monde. Dentons vous guide dans la recherche de solutions face à des mesures coercitives, dans la défense de vos permis et pour exercer vos recours juridiques. Avec eux, vous pourrez évaluer et gérer la responsabilité qui pourrait vous être attribuée du fait des produits que vous fabriquez ou des biens que vous achetez ou vendez. En cas d'incident grave, faites appel à nos avocats, qui sauront vous proposer une stratégie de gestion de crise et bien vous représenter.

Les domaines d'activité couvrent:

- Contentieux relatif à environnement
- Opérations liées à l'environnement
- Réglementation relative à l'environnement

Vos contacts principaux

Europe



Marc Fornacciari

Associé, Paris

D +33 1 42 68 45 44

marc.fornacciari@dentons.com

Russie et CEI



James E. Hogan

Office Managing Partner,

Bakou

D +994 12 4 90 75 65

james.hogan@dentons.com

Asie Centrale



James E. Hogan

Office Managing Partner,
Bakou

D +994 12 4 90 75 65

james.hogan@dentons.com